

exposition appel à idées #2

## GRANDE MAISON, PETIT TERRAIN

Appel à idées #2  
2018



### OBJECTIF DE L'EXPOSITION

Promouvoir une urbanisation plus dense dans le Calvados.

## PRÉSENTATION

Promouvoir une urbanisation plus dense tout en permettant de concilier les aspirations de la population et le bénéfice global de la densité en matière :

- économique : un habitat regroupé facilitant le fonctionnement des équipements et services, la rentabilisation des investissements publics ;
- environnemental : la préservation des espaces naturels et agricoles, des paysages, de la biodiversité et améliore le cadre de vie ;
- social : le développement du lien social, l'amélioration de la mobilité, le maintien d'un habitat individualisé par une offre en foncier à prix raisonnable.

### 3 sites dans le Calvados

- Une parcelle libre en centre bourg sur la commune de Rucqueville, Bessin
- Une division parcellaire sur la commune de Varaville, Pays d'Auge
- Une petite parcelle de lotissement sur la commune de Vire Normandie, Bocage

## FICHE TECHNIQUE

### Informations techniques

- Mise à disposition de la publication «Grande maison, petit terrain» en version papier et en PDF sur le site du CAUE
- 1 panneau d'introduction au format A0 (84 x 119 cm)
- 3 panneaux sites au format A1 (59 x 84 cm)
- 61 panneaux candidats au format A1 (59 x 84 cm)
- 7 panneaux lauréats au format A0 (84 x 119 cm)
- PVC 3 mm ; fixation métallique
- Espace nécessaire : 60 mètres linéaires environ

### Conditions de prêt

- L'exposition est assurée par le CAUE du Calvados
- Le prêt de l'exposition est gratuit
- Le transport et le montage seront effectués par la structure recevant l'exposition. Elle rentre dans un petit utilitaire
- Possibilité qu'une personne soit présente au montage de l'exposition
- Dans le cadre de l'exposition, la structure doit avoir une autonomie d'accueil et pédagogique. Possibilité d'avoir une personne du CAUE pour animer ponctuellement l'exposition dans le cadre d'un partenariat
- Exposition modulable sous réserve de l'accord du CAUE du Calvados

# VISUELS DE L'EXPOSITION

## L'exposition (panneaux type A0)

**SITE A** BRIS-COLAGE

LAUREAT

**G**rande maison, petit terrain, espaces communs ? Comment repenser les espaces de rencontre au cœur d'un village ?

Dans une réflexion portée sur la densification urbaine et la préservation des territoires, nous avons voulu notre réponse sur le caractère public d'une propriété individuelle en nous appuyant sur les principes de propriété mixte ou en partage sur le territoire, tels que peuvent être le H et le H+.

H et H+ ne souhaitent en regrouper avec leurs voisins et le terrain s'y prête naturellement. L'angle de rue entre la maison et l'alignement devient une plateforme de rencontre, lieu de vie commun, lieu de la fête des voisins.

C'est H et H+ qui en font un lieu de convivialité et comment leur garage pour amener le H+ au cœur du village. Leur connaissance et l'histoire de la rue à disposition sont ainsi partagés avec les habitants de village. Ils ont pu ainsi concevoir les rendements associés.

Les communes rurales étant peu nombreuses à accueillir encore des commerces,

les habitants à l'image de H et H+ se sont des résidences fortes pour la dynamique des espaces résidentiels. Ici, une partie de leur terrain privé est réattribué à l'espace public dans une démarche de coopération avec la municipalité pour réorganiser le territoire dans son ensemble, mais aussi réorganiser la mobilité locale à une plus grande échelle.

Le studio photo participe à l'idée de dynamiser la rue avec une courtoisie en partageant une vision, montrant les habitants à grande connaissance de l'activité photo et couple.

Le programme de coologie nous amène à reconstruire une typologie de corps forme orienté à la fois des espaces tournés sur la rue et à la fois des espaces intimes, réservés à la famille à venir.

**LE QUARTIER**

Choisir un terrain, une rue à reconstruire. Espace urbain protégé. Studio photo tourné sur la rue (reprendre le territoire). Ensemble du logement devient une initiative privée pour réorganiser le bourg.

**SITE B** COOP D'ÎLOT

LAUREAT

**D**ans une réflexion portée sur la densification urbaine et la préservation des territoires, nous nous orientons notre réponse sur une mise en commun des propriétés individuelles en nous appuyant sur les principes de propriété mixte ou en partage sur le territoire, tels que peuvent être le H et le H+.

Notre étude sur Verteille nous a conduit à proposer aux habitants une nouvelle distribution des dénivelés de cour et de trottoir. Il s'agit d'organiser le jardin privatif de l'habitant à l'extérieur, afin de la transformer en un espace commun.

Cela-ci est composé d'immédiatements complémentaires (jardins, gazons, jeux, terrasses, espaces de détente, de contemplation, de partage...) disponibles à l'ensemble des habitants vivant dans l'îlot. Si chacun reste propriétaire de son terrain, dans son ensemble, une partie peut être mise en commun pour créer des murs ou encore des toits végétalisés pour faire passer les courges que H. L. soigne avec amour.

La maison de H. L. et H+ se comporte des espaces végétaux sur différents niveaux créant des parcours multiples entre chaque fois la maison, l'habitat, la grille de partage. Des parties de toit-terrasses, des terrasses créent des jardins à la végétation, se démarque à chaque endroit. Des H+ permettent de créer des murs ou encore des toits végétalisés pour faire passer les courges que H. L. soigne avec amour.

**LE QUARTIER**

Verteille nous a permis en outre de faire travailler dans le sens de la mission, questionnant nos figures d'habitat. Véritable mélange d'intimité et de vivre ensemble. Grande généralement des espaces extérieurs.

**SITE A** BRIS-COLAGE

LAUREAT

**NEVEU Clotilde, Architecte DE, Douvrend**  
**GALLET Solène, Urbaniste du patrimoine, Douvrend**  
**DE REVERI Jeanne, Paysagiste, Douvrend**

PLAN DE PROJET

RELEVÉ NORD-EST

RELEVÉ NORD-OUEST

RELEVÉ SUD-OUEST

RELEVÉ SUD-EST

**SITE B** COOP D'ÎLOT

LAUREAT

**NEVEU Clotilde, Architecte DE, Douvrend**  
**GALLET Solène, Urbaniste du patrimoine, Douvrend**  
**DE REVERI Jeanne, Paysagiste, Douvrend**

PLAN DE PROJET

RELEVÉ NORD-EST

RELEVÉ NORD-OUEST

RELEVÉ SUD-OUEST

RELEVÉ SUD-EST

## Le système d'accroche murale



## L'exposition en place

